



Enseignants: Blanquer promet une revalorisation sans préciser les contreparties

Le ministre de l'éducation nationale a commencé à recevoir les syndicats d'enseignants pour les négociations sur la revalorisation de leur rémunération, promise pour compenser les pertes engendrées par la réforme des retraites. 500 millions d'euros sont prévus dès janvier 2021, mais des zones d'ombre demeurent sur les contreparties éventuelles. Tenir les deux bouts. Une partie des organisations syndicales est placée dans une délicate posture. Elles appellent à la grève et à manifester contre la réforme des retraites dont elles réclament le retrait, et doivent négocier en parallèle la revalorisation de la rémunération des enseignants destinée à compenser les pertes engendrées par l'instauration de ce régime universel à points. Par un tour de passe-passe inouï, le ministre de l'éducation nationale est parvenu à imposer le sujet à l'agenda, comme s'il était acté que la réforme passerait quoi qu'il arrive – alors qu'une nouvelle journée de mobilisation est prévue jeudi 16 janvier, à l'appel de l'intersyndicale.

Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU concède la difficulté d'agir face à cette forme de «chantage» : «C'est compliqué, on ne peut pas dire qu'on ne va pas y aller parce qu'il est prévu des changements sur notre métier. Et il y a des choses dont on ne veut pas. Donc on doit l'expliquer et surtout réussir à obtenir ce qu'on veut. Mais dans un même temps, on veut déconnecter la question de la revalorisation de celles des retraites, car on ne veut pas de cette réforme. Or, le ministre tient absolument à lier le tout.»

Dans l'avant-projet de loi du gouvernement, en effet, les deux sujets le sont. Il est inscrit noir sur blanc que la «mise en place du système universel de retraite» s'accompagnera d'une «revalorisation» de «la rémunération» des professeurs et des chercheurs, dans le cadre de lois de programmation qui concerneront spécifiquement l'Éducation nationale et la recherche. Il s'agit de garantir «un même niveau de retraite pour les enseignants et chercheurs que pour des corps équivalents de même catégorie de la fonction publique.»

Pour ce faire, Jean-Michel Blanquer reçoit depuis lundi 13 janvier, et jusqu'au 15 au soir, les organisations syndicales pour des rencontres bilatérales. Le ministre a présenté un calendrier de travail plus précis : dès fin janvier, après cette première phase de consultation, les premières mesures pour le budget 2021 seront présentées. Puis une phase de concertation aura lieu de janvier à la fin mars, avant une phase de négociation en vue du projet de loi de programmation. Objectif : acter celle-ci d'ici à la fin juin. Des réunions seront également organisées durant ces six mois pour réfléchir à l'évolution du métier d'enseignant, le ministère ayant annoncé une consultation en ligne des professeurs sur leurs attentes, au mois de mars.

Sur le plan des chiffres, Jean-Michel Blanquer a affirmé son intention de consacrer 500 millions d'euros à des hausses de salaires des enseignants dès janvier 2021. Rien de bien nouveau, le ministre confirme une somme déjà évoquée comme une option par le gouvernement en décembre. Ces augmentations progressives de budget, de l'ordre de 400 à 500 millions d'euros par an, ne sont qu'un début. Ces revalorisations doivent s'étendre jusqu'à l'horizon 2037.

Pour le moment, faute d'éléments concrets, il est impossible de connaître précisément le bénéfice pour chaque enseignant, sauf à diviser le montant par le nombre d'enseignants, ce qui donne un résultat dérisoire de l'ordre de 50 euros par mois.

Le ministre a par ailleurs précisé auprès des syndicats que le budget annuel consacré à cette mesure sera «cumulatif», ce qui signifie qu'il devrait atteindre entre 8 et 10 milliards d'euros en 2037.

Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, ne demande pas le retrait du projet de loi, mais assure que son organisation reste «exigeante et vigilante.» Notamment parce que l'inquiétude règne dans les rangs des enseignants.

Il aurait voulu que cette concertation démarre «plus tôt», car pour le moment

«personne n'est rassuré», tout étant fait dans un temps contraint. «Elle commence tard et l'exécutif a mis trop de temps à confirmer des chiffres annoncés de décembre. On est dans l'impatience, on attend d'en savoir plus sur les scénarios possibles.»

Stéphane Crochet explique aussi que son organisation trépigne d'impatience pour connaître les ordres de grandeur de la progression des salaires. «500 millions c'est une annonce importante, mais c'est une première marche alors qu'ils annoncent un escalier dans la revalorisation. On a besoin de plus de perspectives et de visibilité sur les quatre premières années.»

De son côté, Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU ne s'explique pas comment cette négociation a pu se tenir de manière aussi précipitée. «Je n'arrive pas à comprendre comment Jean-Paul Delevoye a pu travailler deux ans sur la réforme et avoir oublié les enseignants. Nous ne sommes pas un petit corps, on n'est pas les petits rats de l'Opéra. Alors, le ministre essaie de colmater ce qui peut l'être.»

Frédérique Rolet explique que l'ambiance a été plus «détendue» que lors des précédentes rencontres. «Ils essaient de nous demander d'être raisonnables, nous disent qu'ils sont de notre côté. Clairement, leur stratégie est de jouer les collègues contre les syndicats. Si les négociations échouent, ce sera de notre faute.»

Mais la responsable syndicale considère qu'il faut encore travailler et négocier sans relâche. «Une loi se travaille longuement, elle doit être détaillée année par année, corps par corps. Telle somme, telle mesure indiciaire doit être précisée. En principe, le budget est adopté année par année, là ça doit se faire sur dix-sept ans et engage les prochains gouvernements donc ça prend du temps et on met des conditions.»

En revanche, le ministère n'a pas apporté de précision sur la nature de la revalorisation ni sur le périmètre touché. «Elle devrait se concentrer principalement sur les enseignants nés après 1975, mais on insiste pour que tout le monde y trouve son compte», explique encore Frédérique Rolet.

Le ministre n'a pas voulu donner des détails sur la forme de cette revalorisation. Elle devrait se faire principalement sous forme de primes selon Les Échos. «Là-dessus, on est clair, la priorité est celle de la revalorisation indemnitaire», confie un conseiller cité par le quotidien économique qui explique aussi que le gouvernement plancherait «sur la création d'une prime générale qui serait versée à tous les enseignants à partir de 2022.»

De fait, la responsable syndicale attend des actes concrets, car des zones d'ombre demeurent. Notamment sur les contreparties éventuelles demandées aux enseignants. Même si le ministre réfute ce terme, rapporte Frédérique Rolet. «Il explique qu'il faut mieux rendre visibles les tâches invisibles des enseignants et parle de la nécessité d'assurer la continuité du service public, donc des remplacements. Il faut aussi améliorer l'efficacité du service public d'éducation, car c'est selon le ministre un préalable indispensable pour que le grand public accepte qu'on augmente les enseignants.»

Les organisations syndicales plaident surtout de manière unanime pour une amélioration des conditions de travail des enseignants. D'ores et déjà, le SE-Unsa sait qu'il n'acceptera pas la mise en place de «primes individualisées fluctuantes et attribuées à la tête du client», mais plaide en faveur «d'un régime indemnitaire qui couvre tout le monde et est sécurisé comme salaire». Il voudrait que les enseignants aient une assurance et une visibilité sur les montants dont ils vont disposer et des points engrangés pour leur retraite.

Le SE-Unsa explique ne pas avoir édicté de ligne rouge précise, mais avoir «une alerte générale» concernant ces éventuelles contreparties. «Nous allons être vigilants, nous n'avons pas besoin d'un alourdissement de notre charge de travail. Nous voulons une meilleure prise en compte de la partie invisible de préparation et d'évaluation, mais aussi du temps de plus en plus conséquent que nous consacrons à créer un lien avec les familles, à l'accompagnement des élèves et à l'orientation au collège et au lycée. Nous sommes des optimistes, mais jamais naïfs», explique encore Stéphane Crochet.

Sur LCI, le 12 janvier, Jean-Michel Blanquer a indiqué vouloir «rendre visible l'invisible» travail des professeurs. Il a aussi expliqué réfléchir à certains sujets notamment les vacances d'été. Cela

«ne signifie pas forcément des semaines en plus» pour le travail des enseignants, «mais il faut avoir une vision complète avec les moyens nouveaux que nous aurons pour garantir le droit à des vacances pour tous, pour garantir le soutien scolaire gratuit aux élèves des milieux défavorisés».

Alors que les enseignants multiplient les actions, sous différentes formes, pour dire et redire leur opposition à la réforme, le Snes-FSU appelle aussi à maintenir la pression dans la rue.

Le SE-Unsa avait appelé à la grève les 5 et 17 décembre. L'organisation annonce être prête à le refaire si les négociations n'allaient pas dans un sens favorable. Jean-Michel Blanquer est prévenu.